

septembre 2014

BULLETIN ***D'INFORMATION*** ***A.D.E.P.R.A.***



Responsable de rédaction : Helmut BIRTEL
75 avenue de Schoeneck
57540 Petite-Rosselle

EDITORIAL

De plus en plus nous assistons à une évolution de la société qui cultive le Moi et occulte le Nous, comme si derrière nos murs plus rien ne pourrait nous atteindre. Cela se vérifie au niveau international, national, mais également local, où l'individualisme tend à supplanter le collectif. Trouver des jeunes qui acceptent de s'engager, par conviction, dans l'action collective au service du plus grand nombre devient presque une gageure.

L'augmentation de l'individualisme inhérent à la société de consommation, système vers lequel tendent toutes les sociétés humaines, tout simplement par envie de confort personnel devient un handicap majeur pour notre futur.

Faut-il le rappeler, les hommes, de tout temps, ont eu besoin d'un socle d'entraide collective pour pouvoir vivre. Ca valait pour nos ancêtres, c'est toujours d'une évidence criante aujourd'hui ! Pourtant, face à l'égoïsme généré par ceux qui pensent être des nantis, les solidarités s'effritent et les incivilités semblent devenir une triste constante.

Dans ce contexte, la société de consommation produit également des millions de tonnes de déchets ménagers, déchets que l'on retrouve (éliminés) dans les mers et les océans.

L'augmentation de la masse des déchets a des répercussions dramatiques pour notre planète. Il y a actuellement un sixième continent. Il est grand comme un tiers de l'Europe et dérive au nord du Pacifique entre l'Amérique et le Japon. Là ce n'est plus de l'incivilité, c'est un crime.

Cependant nous vivons d'espérance et la prise de conscience de que l'on va dans le mur fait son chemin. Une simple étincelle peut allumer un feu qui embrasera une région, un pays, puis le monde.

Si la réduction des déchets ménagers, notamment d'emballage, est une nécessité impérieuse, un tri sélectif avec valorisation des produits recyclables, tel qu'effectué par le SYDEME est une démarche d'avenir responsable.

SOMMAIRE

- Editorial
- Incinérateur de VELSEN
Capteurs de pollution
- La Rosselle - inondation
- Emission de carbone et réchauffement climatique
- -- Animations estivales
- -- Dorffest
- -- Bourse des plantes
- Qualité de l'air – qualité de vie
- Gazomètre
- Gestion des déchets départemental
- L'arbre, l'homme et l'enfant
- Travaux sur le site de la décharge de Velsen
- Nécrologie

Le vortex de déchets du Pacifique nord est une zone du gyre subtropical du Pacifique nord sous le nom de gyre de déchets, (soupe plastique) « septième » ou « huitième continent » ou encore « grande zone d'ordures du Pacifique » (GPGP pour *Great Pacific Garbage Patch*° . Pour les océans, le terme « continent de plastique » est rencontré. Une zone similaire a été découverte dans le nord de l'océan Atlantique



USINE D'INCINERATION DE VELSEN ----- POLLUTION

A QUAND UNE STATION DE MESURE AFIN DE CONTROLER LES REJETS POLLUANTS DE L'INCINERATEUR DE VELSEN ?

Le long de la frontière côté Allemagne, de CARLING à GRANDE-ROSSELLE, les autorités Allemandes installent des capteurs pour contrôler les rejets émis par la plate-forme chimique de CARLING.

Lors de notre entretien du 23 octobre 2013 avec Mr. Le Maire Gérard Mittelberger l'ADEPRA a demandé l'implantation d'une station de mesure à Petite-Rosselle

Lettre au Préfet de région :

Nous tenons à attirer votre attention sur une installation qui nous préoccupe au plus haut point : celle de l'Incinérateur de VELSEN situé du côté allemand à 200 mètre de la frontière française, entre les communes de Petite-Rosselle (France) et de Grande-Rosselle (Allemagne).

Nous savons par l'étude de l'Institut National de Veille Sanitaire, que les fumées émises par un incinérateur augmentent les risques de cancer de 6,9% à 9,7% et que la pollution aux dioxines persiste dans le sol et se retrouve dans l'alimentation.

D'autre part, la pollution de l'air extérieur est cancérigène, selon le Centre International de Recherche sur le cancer (CIRC), ainsi que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Depuis quelques années nous constatons une augmentation des cas de cancer dans un secteur proche de cet incinérateur. On ne peut que s'interroger ?

Nous pensons, Monsieur le Préfet, qu'il est urgent d'installer une station fixe de mesure de la pollution de l'air à Petite-Rosselle, et qu'il faut mesurer et suivre l'évolution de la pollution des sols. Cela se justifie d'autant plus que VELSEN va reprendre la totalité des déchets de Neunkirchen(en Sarre).



Le Préfet a chargé la DREAL en date du 14 Avril 2014 de mener une enquête,

Dans d'autres secteurs, il existe une commission Locale d'Information et de Concertation sur l'Environnement (CLICE). Ce n'est pas le cas à Petite-Rosselle, pourquoi ?

Le 13 Mai, lors de notre réunion en Mairie de Petite-Rosselle, Mr. le maire MITTELBERGER est intervenu au niveau de la CAFPF.

Le 15 Juillet 2014, l'ADEPRA était reçu par Mr. Paul FELLINGER Président de la CAFPF, celui-ci par courrier intervient auprès d'AIR LORRAINE et sollicite l'installation d'une station de mesure à Petite-Rosselle.

Le 1 Juillet 2014, le conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé S'est réuni,

Selon les membres du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (CMES), la pollution de l'air, le changement climatique et les produits chimiques représentent d'importants risques environnementaux pour la santé des populations et exigent une action sur les priorités environnementales et sanitaire.

Soutenir l'adoption d'une résolution mondiale sur la qualité de l'air à l'initiative de la France.

La Rosselle, Remontée des eaux minières et retour des inondations et des ennuis pour les riverains

L'exploitation minière a eu pour effet de rabattre la nappe phréatique durant des décennies sur l'ensemble des sites miniers de notre Région, laissant un vide résiduel d'environ 155 millions de m³, à l'arrêt des exhaures.

La fin de l'ennoyage des vides miniers étaient prévus en 2013 (sauf les points hauts du secteur de Petite-Rosselle).

La station de pompage de Simon et de traitement des eaux minières avant écoulement vers la Rosselle fonctionne depuis 2013 avec un débit à terme de 7,3 m³/mm soit 438 m³/h.

La même est prévue à Vouters en 2014 avec un débit à terme de 8,3 m³/mm soit 498 m³/h. D'après le BRGM, ces deux stations devront garantir le niveau de la nappe à la côte +193 NGF.

Le Gustavschacht (Velsen) en Allemagne servira de débordement du réservoir minier avec un débit maxi de 0,31 m³/mm soit 18,6 m³/h, afin que cette même nappe ne dépasse pas la côte + 192 NGF.

La somme des débits de Simon + Vouters + Gustavschacht représente un volume de 9.800.000m³/an.



Le total d'exhaures pompé dans la Rosselle pour le secteur CENTRE-EST-WARNDT (regroupant les puits Simon, Vouters, Marienau en France et Warndt en Allemagne) représentait un volume annuel de 28.950 00 m³/an.

Déficit : 28.950 000 – 9.800 000.

= 19.150 000m³/an

La question que l'on peut se poser : dans quelles zones et comment ces 19 millions de m³ d'eau, vont-ils se répartir sans pour autant nuire aux nombres d'habitations, et édifices situés dans les points bas ???

Et si ce n'est pas le cas, quelles sont les mesures prévues ?



Animations Estivales -Sortie piscine du 19.08.14 - Dorffest -Bourse aux plantes

Comme chaque année, L'ADEPRA, dans le cadre des animations estivales avec le concours de l'ASBH, emmène les jeunes à la piscine de Sarreguemines. C'est toujours une animation très appréciée par les enfants qui peuvent s'y ébattre dans les différents bassins de cette piscine ludique, rivière extérieure à courant, petits bassins avec jacuzzi, grands bassins intérieurs et externes, et, à ne pas oublier, le toboggan. Pour reprendre quelques forces, après autant d'activités qui leurs ont permis de se dépenser, un goûter pris en commun fut le bienvenu.

L'ADEPRA estime que la piscine est un excellent endroit pour apprendre à vivre en société: Partage de l'espace, respect des autres et des règles, propreté, etc...



Pour l'ADEPRA, les années se suivent et se ressemblent au Dorffest !

La confection des galettes de pommes de terre est devenue une attraction du Dorffest. Cela nécessite beaucoup de travail, une bonne organisation, de l'huile de coude, et une bonne ambiance. Tout cela est présent chaque année au stand de l'ADEPRA.



Bourse aux plantes le 20 septembre 2014

C'est au foyer St. Théodore à Petite-Rosselle que s'est tenue la 11^{ème} bourse d'échange des plantes. A l'initiative de l'ADEPRA et de la bibliothèque municipale les premières années, cette manifestation a vite pris de l'ampleur. Elle s'est étoffée au fil des ans. Cette année, nous notons la participation des jardiniers amateurs, de l'association Arc-en-ciel, le Syndicat arboricole de Petite-Rosselle, l'Association loisirs animations de Forbach. Un coin pause-café gâteaux accueille, comme chaque année, les visiteurs



Emissions de carbone = Réchauffement climatique

Les scientifiques nous mettent en garde: le réchauffement climatique, ce n'est pas juste quelques degrés et quelques orages de plus. **On peut le dire sans exagérer: c'est notre *survie* qui est en jeu --** et notre combat est un combat pour sauver le monde.



L'équilibre de notre biosphère est précaire. Si le climat se réchauffe, des cercles vicieux se déclenchent. Par exemple, le réchauffement fait fondre les glaces arctiques qui reflètent la lumière du Soleil. Cela augmente le réchauffement et provoque la fonte d'encore plus de glace, et ainsi de suite... **Ces spirales infernales sont déjà à l'œuvre et nous approchons de "points de basculement" où elles échapperont à tout contrôle** et menaceront tout ce que nous aimons.

Si les villes produisent aujourd'hui 75% des émissions de carbone, elles peuvent aussi prendre la tête de l'économie verte grâce à une meilleure efficacité énergétique et à l'innovation technologique.



La fonte généralisée des glaciers va créer des risques de crues soudaines et, au fil du temps, réduire l'apport d'eau annuel provenant des grandes chaînes de montagnes, où vivent plus d'un milliard de personnes.

Le parc automobile mondial devrait tripler d'ici 2050 avec 80% de cette croissance provenant des économies en développement.



L'agriculture alimentée par les eaux pluviales fournit jusqu'à 80% de la nourriture dans les pays en voie de développement. Les régimes pluviaux induits par les changements climatiques menacent la sécurité alimentaire.



Le niveau des mers a augmenté d'environ 17 centimètres au cours du XXème siècle, menaçant les habitants des zones côtières.

D'ici le milieu du siècle, la disponibilité en eau dans les zones déjà sèches devrait diminuer de 10 à 30% en raison des changements climatiques.



QUALITE DE L'AIR --- QUALITE DE VIE

L'air est un bien précieux, c'est aussi un bien collectif pourtant, son état reste un sujet de préoccupation, la pollution est responsable de 40 000 décès prématurés chaque année.

L'effet sur la santé des polluants atmosphériques en général, et des particules fines en particulier sont avérés. Ils ont aussi un coût : 20 à 30 milliards d'euros par an pour les dommages sanitaires causés par les seules particules fines.



Ne pas agir, laisser se dégrader la qualité de l'air serait irresponsable tant au point environnemental qu'en termes humains et économiques. Le gouvernement a donc lancé cette année un plan d'urgence pour la qualité de l'air, qui vise notamment à développer les zones fortement exposées. Seule la mobilisation et l'implication de tous les acteurs, à l'échelle nationale, régionale et locale, permettront d'atteindre les objectifs.

Le plan d'urgence pour la qualité de l'air :

Accompagner la dynamique territoriale lancée dans les zones polluées.



permet notamment le renforcement de mesures en cas de pollution de l'air, et de mieux l'évaluer avec les collectivités locales et tous les autres acteurs concernés.

Des solutions existent :

Elles permettront l'élaboration d'un plan national pour réduire l'émission de polluants atmosphériques lancée en 2014.

La reconquête de la qualité de l'air est engagée :

Elus, citoyens, acteurs économiques et associations : nous devons conjuguer nos efforts pour en faire une réussite.

« Le droit de respirer un air qui ne nuise pas à la santé, être informé de la qualité de l'air qu'il respire. »

Le 8 février 2007 le ministère de l'écologie et du développement durable sort une ordonnance sur les modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués dont l'objet est la **prévention de la pollution des sols – la gestion des sols pollués dans le cadre des installations classées**.

La fermeture définitive des Houillères du Bassin de Lorraine et CDF oblige, des travaux de confinement (camouflages) des résidus polluants du site de l'ancienne cokerie de Marienau sont organisés et mises en chantier. Cela concerne le triangle de Marienau (le long de la Rosselle) et les résidus soufrés + hydrocarbures et différents autres polluants dans l'ancienne cuve du gazomètre.

A PARTIR DE 1987, LA CUVE DE L'ANCIEN GAZOMETRE DEVIENT AINSI UN SITE FORTEMENT POLLUE NECESSITANT UNE SURVEILLANCE PERMANENTE SANS GARANTIR POUR AUTANT UNE POLLUTION ULTERIEURE.



Pour l'ADEPRA, il est difficile de comprendre une telle décision, quand on sait pertinemment qu'un confinement, quel qu'il soit, ne peut que se dégrader au fil du temps, et particulièrement celui de l'ancien gazomètre, soumis à l'action de l'acide sulfurique, susceptible de se former à la faveur d'infiltrations d'eau au sein des produits sulfurés.

On verra par la suite que cette supputation s'est malheureusement avérée fondée. Depuis deux ans des relevés de prélèvement indiquent la présence de produits toxiques probablement liées à des fuites.

Sachant que les polluants de l'air, de l'eau ou du sol peuvent exercer une action néfaste sur le milieu en général et que la modification du

milieu exerce à son tour son effet sur l'homme, l'ADEPRA a engagée des actions d'information sur les dangers potentiels d'une pollution des eaux de captage. En 2009 des dossiers dans ce sens, demandant une action préventive par l'enlèvement et le traitement des produits enterrés, ont été remis par l'ADEPRA aux Maires encadrant le site de la cokerie pour qu'une démarche commune puisse être entreprise, ainsi que des interventions réitérées au GIAM (Groupe d'Information sur les travaux Après Mine), lettre à la DREAL et au préfet, sans résultat. Considérant que qu'une action préventive avant que soit constatée une pollution irréversible, l'ADEPRA se réserve donc le droit, en lien avec MIRABEL-LNE, d'ester en justice. Après une entrevue avec le président de la Communauté d'Agglomération de Forbach en juillet 2014 nous notons avec intérêt l'intervention par lettre du 31.07.14 faite par celle-ci au préfet et demandant en conclusion : *en prévention, et avant que soit constatée une pollution irréversible, nous vous proposons que soient réalisés :*

- *Des prélèvements d'échantillons des effluents à analyser en sortie du drain périphérique, après chute de pluie*
- *Un examen visuel et un prélèvement d'échantillons de la membrane de couverture*
- *Un accès au béton d'anhydrite, au radier d'origine, au drain périphérique et à la géo- membrane de fond, avec prélèvement d'échantillons*
- *Un forage de carottes dans la masse de résidus jusqu'au radier*
- *Une caractérisation physique des constituants des carottes*
- *D'une analyse chimique des échantillons de matière épurantes et des membranes*

Les résultats de ces mesures, les conséquences et les risques notamment à l'égard de la nappe des grès devront donner lieu à une étude des solutions.

Le risque et l'aspect provisoire du stockage nous amènent d'ores et déjà à privilégier un traitement des résidus par évacuation puis réhabilitation du site.

LES COMPETENCES DANS LA GESTION DES DECHETS EN MOSELLE



LES ASSOCIATIONS SONT NECESSAIRES...POURQUOI ?

Seul on ne peut rien !!!

Notre société occidentale, avec ses avancées scientifiques et technologiques, devrait permettre à l'homme de vivre pleinement, et dans tous les domaines, sa vie d'homme. Malheureusement, dans beaucoup de domaines, ce n'est pas le cas, et ce qui est gagné d'un côté et souvent perdu d'un autre parce qu'on a résolument placé et privilégié la recherche du profit au détriment du bien être et de la santé des hommes.

Ceci génère des situations inacceptables contre lesquelles seule la prise de conscience et un engagement réactif dans la lutte permet de créer les conditions d'un changement salubre.

L'ADEPRA, depuis sa création dans le domaine de la protection de

l'environnement, s'inscrit dans cette démarche, dont l'objectif est clairement défini.

Face à une situation de nuisance environnementale grave constatée et évaluée, avec danger pour la santé des habitants, elle engage l'action nécessaire en privilégiant :

- *l'information sur les dangers encourus en ciblant leurs origines*
- *la création d'un rapport de force pour exiger les changements nécessaires, (collectif, coordination, démarche en direction des élus etc...)*
- *l'engagement, le cas échéant, de luttes y compris sur le plan juridique.*



L'ARBRE, L'HOMME ET L'ENFANT

Je suis l'Arbre dans la ville,
 Je m'appuis sur mes racines.
 Ma vie, je la dois à la sève qui m'anime.
 Par mes feuilles je respire,
 Et ce processus fait vivre
 L'Homme dans la ville,
 Qui, pourtant, bêtement m'abime,
 En acceptant, pour de l'argent,
 Ce que l'on appelle : « LA POLLUTION ».

Et moi, qui suis le thermomètre de la ville,
 Dépérissant,
 Mes feuilles rongées par cette pollution,
 N'ayant plus rien à indiquer,
 Si ce n'est une mort annoncée ;
 Alors, le premier homme de la ville
 Prononce la sentence :
 Il faut le couper !
 D'ailleurs, on le dit gênant.
 L'Enfant, dans la ville,
 Regarde l'arbre tomber lentement...
 Un oiseau traverse la ville
 Rapidement...
 Fuyant cette atmosphère hostile
 Pour, en d'autres lieux, trouver asile.
 Et l'Enfant pleure, perdant en un jour deux amis.
 A sa mère qui le console, il dit :
 Viens, partons aussi !
 Alors commence l'exode des enfants
 Avec leurs parents, un long cortège formant
 A la recherche de l'Oiseau,
 De l'Arbre dont les branches feuillues
 Indiqueront qu'ici, au moins, la pollution
 A ce jour n'est pas encore venue.
 Que reste-t-il dans cette ville,
 Où naguère vivaient harmonieusement
 L'Homme, l'Arbre, l'Oiseau et l'Enfant ?
 Si ce n'est les notables encore présent,
 Arborant pourtant fièrement
 Rubans, médailles et autres distinctions,
 Ainsi que tous les signes distinctifs
 De leurs conneries d'autant.

Helmut BIRTEL

Travaux sur le site de la décharge de Velsen

Depuis plus d'un an et demi, les Rossellois subissent les travaux d'aménagement sur la décharge de Velsen. Cette dernière a, pendant près de 40 ans, accueillie des tonnes de déchets ménagers et industriels. Les travaux consistent à étirer la partie Est de la décharge en direction de la forêt.



Une bâche géotextile est mise en place avec 30 cm. de sable en couverture, un autre géotextile recouvert par 1 m. de terre qui sera végétalisée terminera la couverture. Entre temps, la première couche de sable non stabilisé a été, à plusieurs reprises, lessivée. Les eaux qui ruissellent sur ce sol se jettent dans le ruisseau du Schaffbach puis dans les étangs de pêche avant de rejoindre la Rosselle.

Les 2 petits trous (alibi) creusés à l'époque pour servir de bassins de rétention ont, dès

le premier orage, été comblés par le sable (photo ci-dessous) qui continu allègrement sa course vers les étangs. L'étang du haut a ainsi vu son fond, aux dernières nouvelles, monter de 50 cm.



Un déversoir en cascade pour oxygéner l'eau a bien été fait du côté allemand avec une canalisation mais pas du côté français. La mairie de Petite-Rosselle et l'Onema ont déposé plainte contre les allemands



SONIA NOUS A QUITTE

Sonia, faisait partie du comité de l'ADEPRA. Elle a été une militante toute sa vie. C'était la prise de conscience de faire le choix de la solidarité plutôt que celui de l'égoïsme individuel qui l'animait, ses engagements successifs en témoignent. La lutte pour préserver l'environnement dans lequel nous vivons, pour la préservation d'une terre que l'on abîme et surexploite sans vergogne, d'une terre capable de faire vivre encore demain nos enfants et leur descendance, l'a amené à créer avec nous l'ADEPRA (Association de Défense de l'Environnement de Petite-Rosselle et Environs)



Coin de Ciel en forêt



Les couleurs de la forêt en automne



BULLETIN D'ADHESION POUR L'ANNEE 2014

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Cotisation annuelle : **12 Euros**